

Municipalité de Saint-François-de-l'Îte-d'Orléans

554, rue Lemelin

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0 Téléphone: (418) 829-3100Télécopieur: (418) 829-1004 Internet: www.msfio.ca Courriel: info@msfio.ca

Affaires municipales

Règlement sur les animaux

En vigueur depuis 2012, ce règlement prévoit entre autres qu'un maximum de deux chiens est permis par logement et que les propriétaires sont tenus de veiller à la surveillance des déplacements leurs chiens.

De plus, chaque chien **doit porter sur son collier une médaille de la Municipalité** permettant de l'identifier. Disponible au coût de 5 \$ chacune, elle doit être renouvelée avant le 1^{er} mai de chaque année. Alors, les propriétaires de chiens sont invités à contacter le bureau municipal le plus tôt possible.

Résumé de la séance du 4 avril

Démissions au conseil

Ce mois-ci, la séance ordinaire du conseil a commencé par la lecture des lettres de démission des conseillères aux sièges numéro 1 et 6, Mesdames Micheline Darveau et Natasha Bouchard St-Amant par la mairesse, Madame Lina Labbé. Une élection partielle sera donc déclenchée pour combler ces deux postes. Vous pourrez prendre connaissance de l'avis public d'élection dans le présent numéro.

Résolutions administratives

Parmi les décisions qui ont été prises au cours de cette séance, une fois les résolutions administratives d'usage adoptées, mentionnons; un avis de motion qui annonce que le règlement 016-134 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 05-53 afin de retirer, des modalités d'émission d'un certificat d'autorisation de démolition d'un bâtiment d'intérêt patrimonial, l'autorisation requise en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel ou de ses versions antérieures sera soumis pour adoption à une séance ultérieure.

Dépôt des rapports; financier et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Tel que la loi l'exige, le dépôt des rapports financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 a été effectué par le directeur général/secrétaire-trésorier. Ce dépôt a été effectué à la suite d'une présentation qui y a été faite, soulignons que la Municipalité termine

l'année 2015 avec un surplus d'exercice de 72 420 \$. L'intégralité du rapport financier 2015 est disponible en ligne sur le site Internet municipal dans la section administration municipale.

Aide financière

Dans ce domaine, le conseil a choisi de contribuer :

- au gala méritas 2016 de la région de Québec organisé cette année par le Club de Taekwon-Do de l'île d'Orléans par le versement d'une commandite de 100 \$;
- à la 13e édition du Souper-bénéfice de la Fondation François-Lamy par l'achat de 2 billets au coût de 95 \$ chacun;
- aux activités de la Corporation des bénévoles du centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant par une contribution de 130 \$ à leur campagne de financement 2016.

En terminant, il me reste à vous convier à la prochaine séance du Conseil le lundi 2 mai 2016 à 20 h à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, et à vous rappeler les heures régulières du bureau municipal soient :

Du lundi au jeudi De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Marco Langlois, g.m.a. Directeur général/secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-François-de-l'Îte-d'Orléans



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Scrutin du 5 juin 2016

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans par Marco Langlois, Président d'élection, que :

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Conseiller : siège numéro 1 Conseiller; siège numéro 6

2. toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 25 avril au 6 mai 2016

Jours: Du lundi au jeudi

Heures: De 9 h à 12 h et de : 13 h à 16 h

À NOTER : le vendredi 6 mai 2016 : le bureau sera ouvert de : 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le :

5 juin 2016 de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

29 mai 2016 de: 12 h à 20 h.

4. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection :

Monsieur André Dion.

5. Vous pouvez me joindre à l'adresse, au numéro de téléphone ou à l'adresse de courriel suivants :

554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) (418) 829-3100 m.langlois@msfio.ca

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce vingt-et-unième jour d'avril deux mille seize.

Marco Langlois, Président d'élection